

	JOURNEE			WEEK-END 2 JOURS		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Salle Louis Berthou avec bar						
Mobilier et ménage inclus	1 250,00 €	250,00 €	1 500,00 €	2 083,33 €	416,67 €	2 500,00 €
Dépôt de garantie			1 000,00 €			1 000,00 €
Ménage si mise à disposition gratuite	125,00 €	25,00 €	150,00 €	125,00 €	25,00 €	150,00 €
Salle Henri Berger avec bar						
Mobilier et ménage inclus	541,67 €	108,33 €	650,00 €	833,33 €	166,67 €	1 000,00 €
Dépôt de garantie			500,00 €			500,00 €
Ménage si mise à disposition gratuite	83,33 €	16,67 €	100,00 €	83,33 €	16,67 €	100,00 €
Cuisine						
Dépôt de garantie			800,00 €			800,00 €
Bar si loué seul						
Dépôt de garantie			500,00 €			500,00 €
Responsable technique						
			34/h			34/h
Loges						
Dépôt de garantie			250,00 €			250,00 €
Sonorisation mobile						
Dépôt de garantie			3 700,00 €			3 700,00 €
	JOURNEE du lundi au vendredi			WEEK END (1 ou 2 jours)		
Salle verte						
Salle verte avec office (mobilier et ménage inclus)	233,33 €	46,67 €	280,00 €	383,33 €	76,67 €	460,00 €
Ménage si mise à disposition gratuite	91,67 €	18,33 €	110,00 €	91,67 €	18,33 €	110,00 €
Ménage si mise à disposition gratuite (sans office)	45,83 €	9,17 €	55,00 €	45,83 €	9,17 €	55,00 €
Dépôt de garantie			500,00 €			500,00 €
Salle jaune						
Salle jaune avec office (mobilier et ménage inclus)	133,33 €	26,67 €	160,00 €	225,00 €	45,00 €	270,00 €
Ménage si mise à disposition gratuite	75,00 €	15,00 €	90,00 €	75,00 €	15,00 €	90,00 €
Ménage si mise à disposition gratuite (sans office)	45,83 €	9,17 €	55,00 €	45,83 €	9,17 €	55,00 €
Dépôt de garantie			500,00 €			500,00 €
				JOUR DE L'AN (1 ou 2 jours)		
Salle verte avec office				833,33 €	166,67 €	1 000,00 €
Mobilier et ménage inclus						
Dépôt de garantie						500,00 €
Salle jaune avec office				500,00 €	100,00 €	600,00 €
Mobilier et ménage inclus						
Dépôt de garantie						500,00 €

-50% associations communales et membre du personnel actif ou retraité communal
pour salle Berthou et Berger : -20% pour les habitants de la commune, entreprises communales et associations extérieures

AUTRES SALLES			
TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/09/2025			
	TARIF FORFAITAIRE		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Salle "Généralions"	66,67 €	13,33 €	80,00 €
Dépôt de garantie			110,00 €
Nettoyage	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Salle Goalou	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Dépôt de garantie			110,00 €
Nettoyage	40,00 €	8,00 €	48,00 €
Salle Arnaud Bonin	125,00 €	25,00 €	150,00 €
Dépôt de garantie			110,00 €
Nettoyage	50,00 €	10,00 €	60,00 €

Gratuité pour les associations de la commune

-20% particuliers épleumiens, associations extérieures, entreprises épleumiennes

- 50% agents communaux actifs et retraités

**ESPACE CULTUREL TABOUROT DES ACCORDS, Salles
GENERATION, GOALOU, ARNAUD BONIN**

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/09/2025

TARIFS PREFERENTIELS

GRATUITE SAUF PRESTATION MENAGE :

- *Structures institutionnelles publiques et leurs représentants
- *Associations de la commune reconnues d'utilité publique

*Partenaires de la commune : FAPA, EAPLAMH, comité de Jumelage St Apollinaire-Hexheim, association diocésaine du Cios St François, Croix Rouge, ADPC, Simon de Cyrène, dans la limite d'une fois par an pour tous ces partenaires

- *Associations patriotiques de la commune
- *Habitants de Saint-Apollinaire pour organiser une réception à l'occasion d'obsèque (défunt épleumien)

*Partis politiques, élus locaux et nationaux et les candidats dans le cadre des campagnes électorales qui concernent la commune

GRATUITE TOTALE POUR (y compris prestation ménage) :

- *l'amicale pour le don de sang bénévole de Saint-Apollinaire et de ses environs
- *Etablissements scolaires du secteur de Saint-Apollinaire et les structures apparentées à leurs activités

Des conventions de mise à disposition de salles peuvent faire l'objet de délibérations ponctuelles du Conseil municipal

ESPACE DES ARTS - Tarifs mise à disposition de la structure

(A compter du 01/09/2025)

- Un tarif de 50 euros par jour est proposé pour les artistes professionnels
- La gratuité est proposée pour les associations épleumiennes
- Et la gratuité également pour les artistes épleumiens amateurs, parrainés par une association.

COMPLEXE SPORTIF DE LOUZOLE (à compter du 01/09/25)

SALLE Maurice BERTON	T.T.C.
journée	140,00 €
Week-end	230,00 €
dépôt de garantie	500,00 €
nettoyage	70,00 €

CLUB HOUSE - espace BUONOCORE	T.T.C.
journée	140,00 €
Week-end	230,00 €
dépôt de garantie	500,00 €
nettoyage	70,00 €

SALLES Freddy Bernhard - Jean BRAVIN	T.T.C.
Tarif horaire	30,00 €
Asso. ext. à but non lucratif; établissements scolaires *	10,87 €

AUTRES	T.T.C.
salle dojo / heure	25,00 €
pour ASSO. ext. à but non lucratif; établissements scolaires *	10,87 €
salle tennis de table/ heure	25,00 €
pour ASSO. ext. à but non lucratif; établissements scolaires *	10,87 €
Terrain extérieur pour 2 heures + vestiaires	138,00 €

Complexe réservé aux associations épleumiennes ou aux organisations sportives accueillies
 Gratuité pour les associations épleumiennes

***Etablissements scolaires :** 10.87 € /h (cf tarifs département année scolaire 2024-2025)

MEDIALUDE
(A compter du 01/09/2025)

1-Saint-Apollinaire	Abonnement (Livres, CD-DVD, Jeux)
<3 ans	gratuit
≥ 3 ans et < 18 ans	gratuit
Etudiants, apprentis, demandeurs emploi, RSA	3,10 €
Adultes ≥ 18 ans	10,00 €
Personnel Mairie	gratuit
2-Extérieur	Abonnement (Livres, CD-DVD, Jeux)
< 3 ans	gratuit
< 18 ans	5,00 €
Etudiants, apprentis, demandeurs emploi, RSA	7,10 €
Adultes ≥ 18 ans	20,00 €
3-Carte perdue	2,20 €

• Ouvrage	"les bigarrures"	27,50 €
	"Histoire d'un jardin clos"	7,00 €
	"Des vignes délaissées au Clos nouveau"	29,50 €

• **Remboursement documents** : selon prix d'achat du document concerné

• **Jeux surdimensionnés**

location à la journée et/ou au week end	8,00 €
Un chèque de dépôt de garantie de 150 € sera demandé lors de chaque location	
• Photocopies & Impressions :	
A4 et A3 noir et blanc	0,15 €
A4 et A3 couleur	0,30 €

• **Spectacles :**

Tarif A	13,50 €
Tarif B	10,50 €
Tarif réduit C (1)	5,50 €
Tarif D	5,10 €
Tarif E	gratuit
Tarif F	18,50 €
(1) Carte culture, lycéen, collégien, familles nombreuses, demandeur emploi, apprenti, Bénéficiaires Rsa	

CIMETIERE

(A compter du 01/09/2025)

Concession traditionnelle	TARIF
(sans monument - sans caveau) - Emplacement pour deux cercueils	
50 ans	560,00 €
30 ans	340,00 €
15 ans	170,00 €

Concession traditionnelle Carré 28	TARIF
(sans monument - avec caveau) - Emplacement pour deux cercueils	
50 ans	1 290,00 €
30 ans	780,00 €
15 ans	390,00 €

Concession cinéraire	TARIF
(avec plaques) - emplacement pour 4 personnes, selon le format des urnes	
50 ans	1 000,00 €
30 ans	750,00 €
15 ans	500,00 €

Vacations	TARIF
versées pour la surveillance des opérations funéraires	21,00 €

Identification défunts - Jardins du souvenir	TARIF
Plaquette d'indentification	Prix coûtant

STRUCTURES PETITE ENFANCE Multi accueils

Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025

MODE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION FAMILIALE

Il est tenu compte du montant total des ressources et de la composition de la famille conformément au barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, dont l'application constitue une obligation (application d'un taux d'effort horaire).

Ressources prises en considération pour le calcul de la participation familiale

Il s'agit des ressources nettes perçues déclarées à la CAF ou à défaut à l'administration fiscale, avant tous abattements fiscaux.

Les ressources mensuelles « plafond » sont déterminées par la Cnaf.
Le gestionnaire ne peut pas appliquer le taux d'effort en deçà du « plancher ».

- ressources mensuelles plancher : 754,16 €
- ressources mensuelles plafond : 6 000,00 €.

Taux d'effort en pourcentage des ressources mensuelles de la famille, conformément au tableau ci-dessous :

Famille □	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7enfants	8 enfants et +
Taux d'effort horaire	0,0619 %	0,0516 %	0,0413 %	0.0310%	0.0206%

❖ Tarif majoré de 30% pour tous les enfants dont les parents ne sont pas domiciliés sur la commune de Saint Apollinaire.

❖ En présence d'un enfant en situation de handicap dans la famille, application du tarif immédiatement inférieur (nombre d'enfants à charge + 1 enfant), que cet enfant soit ou non accueilli dans la structure.

Concernant les tarifs planchers et plafonds, qui sont définis par la CNAF, ils seront appliqués aux taux d'effort ci-dessus.

Encarts publicitaires « Regards croisés » (A compter du 01/09/2025)

Formules	Tarifs
2ème et 3ème page de couverture - pleine page - L 190 x h 240	1 000 €
4ème page de couverture - L 190 x H 240	1 100 €
Pleine page (p13) - L 190 x H 240	900 €
Module 1 : 1/2 page - L 190 x H 115	500 €
Module 2 : 1/4 page - L 90 x H 115	200 €
Module 3 : 1/8 page - L 90 x H 55	130 €
Module 4 : bandeau horizontal - L 190 x H 55	200 €
Module 5 : bandeau vertical - L 90 x H 240	500 €
pour 2 parutions remise de :	10%
pour 3 parutions remise de :	15%
pour 4 parutions remise de :	20%
pour 5 parutions remise de :	25%
pour 6 parutions remise de :	30%

Divers (A compter du 01/09/2024)

	Tarifs
Droit de place	1 €/ m linéaire/ our
Reproduction de clefs perdues par les usagers des salles	Prix coûtant
Photocopies et impressions	
Mairie A4 et A3 noir et blanc	0,15 €
Mairie A4 et A3 couleur	0,30 €
Maison des Associations A4 et A3 noir et blanc	0,05 €
Maison des Associations A4 et A3 couleur	0,10 €

- **TARIF POUR LES EXPOSANTS/PROFESSIONNELS DES EPLEUMIADES ET TOUTES MANIFESTATIONS TEMPORAIRES (délibération 2023-27 du 03/04/2023)**

Tarif d'occupation du domaine public pour les exposants/professionnels qui s'installeront à la Redoute pour les Epleumiades ou sur un espace public de la commune de façon temporaire :

5 € le mètre linéaire, électricité comprise, pour tout exposant/professionnel, sauf associations communales.

- **REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DE L'ESPACE CANILUDIQUE PAR DES TITULAIRES EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE (délibération 2023-27 du 03/04/2023)**

Pour les titulaires d'une occupation de l'espace caniludique en vue d'une exploitation économique :

Redevance annuelle à 300 euros la demi-journée.

- **REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR LES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATION (délibération 2023-27 du 03/04/2023)**

Le montant des redevances doit être revalorisé, chaque année, au 1er janvier.

Montants plafonds 2023 infrastructures et réseau de communications électronique

	ARTERES *(en €/km)		Autres (€/m²)
	Souterrain	Aérien	
Domaine public routier communal	46.95	62.60	31.30
Domaine public non routier communal	1 564.90	1 564.90	1 017.19

* On entend par « artère » : dans le cas d'une utilisation du sol ou du sous-sol, un fourreau contenant ou non ces câbles, ou un câble en pleine terre et dans les autres cas, l'ensemble des câbles tirés entre deux supports.

Attention : en application de l'Article L2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le montant total des redevances dû par l'opérateur est arrondi à l'euro le plus proche, la fraction d'euro égale à 0,50 étant comptée pour 1.

- **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TROTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE (délibération 2021-106 du 13/12/2021)**

Redevance de 10 €/trottinette/an.

TARIFS ENFANCE JEUNESSE à compter du 01/09/2025

Annexe délibération 2024-37

Pause méridienne - repas	Taux	Taux	Prix plancher €	Prix plafond €
	QF <=750	QF >750		
Midi	0,350%	0,350%	2,00 €	8,00 €
Midi PAI	0,200%	0,200%	1,50 €	3,50 €

Accueil périscolaire	Taux	Taux	Prix plancher €	Prix plafond €
	QF <=750	QF >750		
Matin	0,100%	0,100%	0,80 €	2,30 €
Soir	0,150%	0,150%	1,00 €	3,10 €

Accueil de loisirs extrascolaire mercredi - vacances	Taux	Taux	Prix plancher €	Prix plafond €
	QF <=750	QF >750		
1/2 journée	0,320%	0,550%	1,50 €	11,20 €
Repas	0,350%	0,350%	2,00 €	8,00 €
Repas PAI	0,200%	0,200%	1,50 €	3,50 €

ESPACE JEUNES : après le paiement de l'adhésion, l'accès à la structure n'est pas payant,

Adhésion espace jeunes	11,00 €
------------------------	---------

Une participation est demandée pour les activités « spéciales », générant des coûts supplémentaires (achats de billets, voyages, ...). Les coûts pris en compte pour fixer les tarifs A-B-C-D-E sont hors frais de personnel et hors frais de structure.

Espace Jeunes - Tarifs	Taux QF <=750	Taux QF >750	Prix plancher €	Prix plafond €
A : < 8 € (hors frais de personnel et de structure)	0,400%	0,450%	3,00 €	9,50 €
B : de 8 € à 16,99 € (hors frais de personnel et de structure)	0,700%	0,800%	5,00 €	17,00 €
C : de 17 € à 29,99 € (hors frais de personnel et de structure)	1,000%	1,200%	7,00 €	26,00 €
D : de 30 € à 52 € (hors frais de personnel et de structure)	2,500%	2,750%	18,00 €	58,00 €
E : sup à 52 € (hors frais de personnel et de structure)	3,500%	4,800%	35,00 €	100,00 €

Résidents extérieurs : une majoration de 15 % sera appliquée aux différents tarifs.